



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRANSMIS LE 2-05-22  
REÇU LE 2-05-22  
AFFICHÉ LE 3-05-22  
NOTIFIÉ LE 3-05-22  
PUBLIÉ LE 3-05-22  
EXÉCUTOIRE LE 3-05-22

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 avril 2022 DÉLIBÉRATION N°6

#### **OBJET : RESSOURCES HUMAINES – MISE À JOUR DES EMPLOIS DE LA COLLECTIVITÉ.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,  
L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un du mois d'avril à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

**M. le Maire : Xavier MELKI.**

**Mesdames et Messieurs les Adjointes (\*) :** Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

**Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (\*) :** Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Hervé GALICHET, Sophie FERREIRA, Maryem EL AMRANI, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER-GIRAULT, Alain MAKOUNDIA.

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

**Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (\*) :** Yoan KAJDAN, Pasionaria ENEDAGUILA.

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

**Madame la Conseillère Municipale (\*) :** Françoise MENDY-LASCOT.

#### Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

**Monsieur le Conseiller Municipal (\*) :** Florent BATIER.

#### ABSENTS (donnent pouvoir à) :

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

**Bruno DE CARLI :** Patrick BOULLÉ  
**Françoise GONZALEZ :** Ginette FIFI-LOYALE  
**Thierry BILLARAND :** Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO  
**Stéphane VERNEREY :** Henri FERNANDEZ  
**Valentin BARTECKI :** Absent excusé.  
**Marion WERNER :** Frédéric LÉPRON

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

**Marc SCHWEITZER :** Yoan KAJDAN

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

**Vincent MULOT :** Françoise MENDY-LASCOT

#### Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE

**Océane USTASE :** Florent BATIER.

#### Secrétaire de séance :

**Sabrina FORTUNATO**

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 avril 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.  
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.  
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : **Sabrina FORTUNATO** a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

\*\*\*\*\*

(\*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)  
Service Ressources Humaines

## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2022 DÉLIBÉRATION N°6

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES – MISE À JOUR DES EMPLOIS DE LA COLLECTIVITÉ.**

### Le Conseil Municipal

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L313-1,
- VU** les articles L5134-19-1 à L5134-19-5 du Code du travail portant sur les types de Contrat Unique d'Insertion (CUI),
- VU** l'article L5134-20 du Code du travail portant sur l'objectif du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE),
- VU** les articles L5134-24 à L5134-29 du Code du travail : portant sur le contrat de travail dans le cadre du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE),
- VU** les articles D5134-50-1 à D5134-50-3 du Code du travail portant sur la mise en situation en milieu professionnel dans le cadre du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE),
- VU** les articles R5134-37 à R5134-39 du Code du travail portant sur l'accompagnement dans le cadre du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE),
- VU** le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,
- VU** le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,
- VU** l'arrêté préfectoral n° IDF-2021-01-11-009, fixant le montant des aides de l'État pour les Parcours Emploi Compétences sous la forme de Contrats Unique d'Insertion - Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et pour les Contrats Unique d'Insertion - Contrats Initiative Emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand,
- VU** la délibération du 1<sup>er</sup> octobre 2009 portant sur la mise en place du principe du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.),
- VU** la délibération du 20 juin 2013 portant sur la mise en place du dispositif des emplois d'avenir.
- VU** la délibération du 28 juin 2018 portant intégration du dispositif Parcours Emploi Compétences pour les contrats aidés C.U.I. (Contrat Unique d'Insertion) – C.A.E. (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi),
- VU** la délibération du 23 mars 2021 n°10 portant approbation des emplois créés nécessaires aux besoins de fonctionnement des services,
- VU** la délibération du 24 mars 2022 n°16 portant mise à jour des emplois de la collectivité,
- VU** l'instruction NOR : FCPE1610506J du 15 avril 2016 relative aux pièces justificatives des dépenses du secteur public local,
- VU** le tableau des effectifs au 28 mars 2022,



Ville de Franconville la Garenne (95130)  
Service Ressources Humaines

Question n°6 du CM du 21/04/2022 - P 2/2

**CONSIDÉRANT** qu'il appartient à l'assemblée délibérante de créer, de modifier ou de supprimer les emplois nécessaires au fonctionnement des services,

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'ajuster le tableau des effectifs, en annexe de la délibération, par la création de quatre postes Parcours Emploi Compétences

**APRES** l'avis de la commission « Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité» en date du 12 avril 2022,

**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,

**Après en avoir délibéré à l'unanimité des votants, le Conseil municipal**

**Article 1 : DÉCIDE** de la création des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services comme il est présenté en annexe de la présente délibération.

Ces modifications interviennent à compter du 25 avril 2022.

**Article 2: DÉCIDE** la modification du tableau des effectifs y afférant adopté en séance du conseil municipal du 23 mars 2021, à l'annexe de la délibération n° 10.

**Article 3 : PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice.

**Article 4 : PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

**Article 5 : PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**Xavier MELKI**  
**Maire de Franconville**  
**Conseiller Régional d'Ile-De-France**



Caractère Exécutoire

Par délégation du Maire  
L'Adjoint au Maire

le 31/05/2022

Madame Searne Charrières



**A l'unanimité des votants**

Pour : 38 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**Acte à classer****DEL21042022Q6**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2022-05-02T18-04-57.00 ( MI237241654 )

**Identifiant unique de l'acte :**

095-219502523-20220421-DEL21042022Q6-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : RESSOURCES HUMAINES - MISE À JOUR DES EMPLOIS DE LA COLLECTIVITÉ.

Date de décision : 21/04/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique  
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.Acte : 6 - RH - Mise à jour des emplois.PDF Multicanal : Non**Pièces jointes :**6 - RH - Mise à jour des emplois.PDF Type PJ : 21\_RP - Rapport de présentation [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 02/05/22 à 18:04

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 02/05/22 à 18:04

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 02/05/22 à 18:09